

**Instructions :**

- Le présent formulaire de requête doit être renseigné par l'organisation requérant une assistance technique auprès du Centre et réseau des technologies climatiques (CTCN) en collaboration avec l'Entité nationale désignée (END) du pays concerné.
- Le formulaire doit être signé par l'END. Veuillez-vous reporter à la liste à jour des END disponible à l'adresse : <http://unfccc.int/ttclear/support/national-designated-entity.html>.
- Le formulaire peut être retourné au format Word après y avoir apposé une signature électronique. Il est également possible de retourner le formulaire Word non signé, accompagné d'une copie signée et scannée au format PDF.
- En cas de requête multipays, chaque END doit signer un formulaire identique avant la remise officielle au CTCN.
- Les END souhaitant obtenir des fonds au titre du Programme de préparation du Fonds vert pour le climat (GCF) peuvent soumettre leur requête au CTCN en collaboration avec les autorités nationales désignées (AND).

<b>Pays requérant(s) :</b>	Côte d'Ivoire
<b>Intitulé de la requête :</b>	ÉLABORATION D'UN SYSTÈME NATIONAL DE MESURES BASÉ SUR LA TECHNOLOGIE BLOCKCHAIN POUR LA SURVEILLANCE, LA PRODUCTION DE RAPPORTS ET LA GESTION DES DONNÉES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES.
<b>Entité nationale désignée :</b>	KOUADIO KUMASSI PHILIPPE, END Côte d'Ivoire, mail : <a href="mailto:k.kouadio@environnement.gouv.ci">k.kouadio@environnement.gouv.ci</a> . <a href="mailto:kumasphil@gmail.com">kumasphil@gmail.com</a> . +225 0707924334.
<b>Organisation requérante :</b>	Dr ASSAMOI Abe Yapo Eric-Michel, Point focal de la CCNUCC Directeur de la Lutte Contre les Changements Climatiques et de la Transition Ecologique (DLCCTE– Côte d'Ivoire) Mobile : +225 0788360300 Mail : <a href="mailto:eric_michel_assamoi@yahoo.fr">eric_michel_assamoi@yahoo.fr</a>

**Objectif relatif au climat :**

- Adaptation au changement climatique
- Atténuation du changement climatique
- Adaptation et atténuation du changement climatique

**Périmètre géographique :**

- Niveau communautaire
- Niveau infranational
- Niveau national
- Requête multipays

Dans le cas des requêtes infranationales ou multipays, indiquez les zones géographiques concernées (provinces, états, pays, régions, etc.).

**Énoncé du problème relatif au changement climatique** (une page maximum) :

La croissance économique de la Côte d'Ivoire est liée aux secteurs sensibles au climat, tels que l'agriculture et le tourisme, et une grande partie des besoins énergétiques du pays dépendent de l'énergie hydroélectrique et géothermique, qui est tributaire du climat. La capacité de rapporter, de suivre, de stocker et d'extraire des informations sur le climat est essentielle pour la planification de l'adaptation. En outre, la Côte d'Ivoire étant pays-partie de la Convention sur les Changements Climatiques et de l'Accord de Paris sur le changement climatique, le pays a l'obligation de rendre compte de ses émissions de gaz à effet de serre et de ses efforts de réduction. Cependant, le système de reporting existant n'est ni rationalisé ni prévisible et ne garantit pas le reporting entre les secteurs et entre les deux niveaux de gouvernement.

Dans la sphère climatique elle-même, les applications de la technologie blockchain sont multiples : sensibilisation des acteurs et populations, information sur la finance climatique, suivi des émissions de carbone, et même le domaine très spécialisé de l'amélioration des rapports sur le climat. La blockchain pourrait même changer la donne dans le suivi de la mise en œuvre des CDN dans le cadre de l'Accord de Paris. auxquels la requête se propose de répondre.

**Interventions en cours et antérieures mises en œuvre pour résoudre le problème** (une demi-page maximum)

La technologie blockchain fait partie d'un écosystème de technologies numériques comprenant des capteurs à distance, l'internet des objets, le big data et l'intelligence artificielle. L'utilisation combinée de ces nouvelles technologies peut débloquer de nouveaux moyens plus précis pour mesurer, rapporter et vérifier les résultats climatiques à des coûts de transaction moindres. L'utilisation de la blockchain pour numériser la collecte, le suivi et la communication des données climatiques peut permettre le codage de méthodologies et de processus sous la forme de contrats intelligents pour l'émission, le transfert et le paiement automatisés des résultats climatiques. Une solution blockchain peut faciliter l'accès aux marchés du carbone ou à d'autres systèmes de financement basés sur les résultats pour les acteurs du secteur privé, en particulier dans des cadres réglementaires plus faibles - y compris pour le financement climatique et l'adaptation. Elle peut également transformer les chaînes d'approvisionnement des entreprises vers plus de transparence et de précision sur les impacts climatiques et de durabilité des biens produits et sourcés.

L'exploitation des technologies émergentes, en particulier la technologie blockchain, deviendra un outil important pour la collecte, le suivi et la communication des données relatives au changement climatique aux niveaux national, territorial, sectoriel et de l'action climatique. Cette initiative pourrait permettre à la technologie blockchain dans les rapports sur le climat d'atteindre de plus grands sommets dans les années à venir. Ce qui améliorera à son tour la déclaration et le suivi des émissions de gaz à effet de serre, du changement climatique et d'autres informations environnementales. Et par conséquent, renforcera la planification de l'adaptation et améliorera de la réduction des risques et la prévention des catastrophes.

**Obstacles technologiques<sup>1</sup> spécifiques** (une page maximum) :

La barrière technologique qui entrave les efforts et la surveillance des GES, la production de données et la déclaration est liée :

---

<sup>1</sup> Cela correspond à l'ensemble des équipements, techniques, connaissances et compétences pratiques nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser l'adaptation au changement climatique (Rapport spécial du GIEC sur le transfert de technologie, 2000).

- Barrière technologique - l'absence de coordination de la surveillance des émissions de GES, de la production de données et de l'établissement de rapports est liée à l'absence de système de collecte, de stockage, de partage et d'extraction des données.
- Les disparités matérielles entre les programmes et les projets et le manque d'interopérabilité entre les différents systèmes ont conduit à l'absence d'une source unique de vérité sur les progrès en matière de changement climatique.
- Transparence - la communication et le partage d'informations constituent un pilier essentiel.
- Mesure, Notification et Vérification (MNV) fiables des émissions, des réductions d'émissions, des mesures d'adaptation et des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs.
- Échange transparent d'informations et de mécanismes d'examen pour permettre aux pays de donner la situation sur leurs émissions de GES.

### Secteurs :

Indiquez les principaux secteurs faisant l'objet de la requête :

- |   |   |   |  |
|---|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Littoral                             | <input checked="" type="checkbox"/> Alerte précoce et évaluation environnementale | <input checked="" type="checkbox"/> Santé humaine | <input type="checkbox"/> Infrastructures et urbanisme      |
| <input checked="" type="checkbox"/> Secteur maritime et pêche | <input checked="" type="checkbox"/> Eau   | <input checked="" type="checkbox"/> Agriculture   | <input type="checkbox"/> Fixation du carbone               |
| <input checked="" type="checkbox"/> Efficacité énergétique    | <input checked="" type="checkbox"/> Sylviculture                                  | <input checked="" type="checkbox"/> Industrie     | <input checked="" type="checkbox"/> Énergies renouvelables |
| <input checked="" type="checkbox"/> Transports                | <input checked="" type="checkbox"/> Gestion des déchets                           |   |  |

Autres secteurs concernés :

### Approches et facteurs transversaux :

Indiquez les approches et facteurs transversaux principaux :

- |  |  |  |   |
|--|--|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Communication et sensibilisation     | <input checked="" type="checkbox"/> Économie et prise de décisions financières | <input checked="" type="checkbox"/> Gouvernance et planification | <input checked="" type="checkbox"/> Communautaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Réduction des risques de catastrophe | <input checked="" type="checkbox"/> Écosystèmes et biodiversité                | <input checked="" type="checkbox"/> Égalité des sexes            |   |

### Demande d'assistance technique (une page maximum) :

Objectif général

L'assistance technique du CTCN permettra la première conceptualisation et le début d'un voyage vers l'intégration de la technologie blockchain dans l'adaptation et l'atténuation au changement climatique en Côte d'Ivoire, avec le potentiel de :

- Améliorer la sensibilisation, la perception et la vulgarisation des émissions de GES et des flux de

financement climatique et du partage des données par le biais de la technologie blockchain.

- Renforcer les capacités des institutions, des régulateurs et des parties prenantes concernés ; et
- Recueillir un retour d'information consolidé des parties prenantes qui sert de base pour développer un environnement politique et réglementaire favorable aux innovations de la technologie verte blockchain à l'échelle nationale.

Groupes d'activités prévus dans le cadre de l'assistance technique

- Ateliers de renforcement des capacités pour les agences gouvernementales et les parties prenantes sectorielles sur les normes ISO de la blockchain.
- Renforcement des capacités en matière de transfert de technologie, y compris la technologie blockchain
- Développement et mise en œuvre d'un mécanisme de sensibilisation du public sur l'utilisation potentielle de la technologie blockchain et des technologies émergentes pour l'adaptation et l'atténuation au changement climatique.
- Rendre opérationnels les centres de ressources sur le changement climatique et renforcer les liens avec d'autres centres de ressources aux niveaux national et régional.
- Réalisation d'une étude de faisabilité sur l'élaboration d'un registre des finances climatiques pour suivre les investissements dans l'espace des finances climatiques par le biais des codes budgétaires.
- Réalisation d'une évaluation de base pour déterminer les lacunes actuelles, en particulier dans le domaine technologique, dans le cadre des projets en cours, et les possibilités offertes par les services d'information sur le climat.
- Réalisation d'un rapport d'étude de faisabilité avec une évaluation des modèles technologiques, juridiques, réglementaires ainsi que du secteur privé qui peuvent contribuer à réduire les obstacles à l'action climatique.
- Elaboration d'une politique d'habilitation sur l'utilisation de la technologie blockchain, la fourniture et le partage de données entre les secteurs.
- 

#### Calendrier prévisionnel :

Indiquez la durée prévue de l'assistance technique demandée au CTCN. Veuillez noter que celle-ci se limite à 12 mois maximum.

#### Bénéfices attendus de l'assistance technique (égalité des sexes et autres) :

Avantages attendus de l'assistance technique en termes de genre et autres avantages connexes :

Le projet d'assistance technique, positionné comme un véritable catalyseur pour un réel changement social en Côte d'Ivoire, mettra en œuvre la règle des deux tiers, selon laquelle les participants à tous les niveaux du projet ne seront pas composés de plus de deux tiers de personnes d'un sexe ou d'un autre. Cette approche renforcera l'intégration de la dimension de genre grâce à des mécanismes spécifiques tels que:

- Collecte et analyse de données sexospécifiques - les données seront collectées, analysées et présentées par sexe.
- Participation égale des femmes et des hommes à la prise de décision - des mesures et des stratégies visant à équilibrer la proportion de femmes et d'hommes seront prises à tous les niveaux de la prise de décision.

L'égalité de traitement intégrée dans les processus de pilotage - tous les objectifs liés aux personnes seront définis en termes de pleine égalité et les objectifs atteints seront donc présentés par sexe.

**Parties prenantes principales :**

Dressez la liste des parties prenantes à la mise en œuvre de l'assistance technique demandée et décrivez leur rôle (p. ex., agences gouvernementales, ministères, instituts de recherche, universités, secteur privé, organisations communautaires, société civile).

Parties prenantes	Rôle dans la mise en œuvre de l'assistance technique
Entité nationale désignée	Supervision globale et approbation des résultats de l'assistance technique
Organisation requérante	Dr ASSAMOI Abe Yapo Eric-Michel Directeur de la Lutte Contre les Changements Climatiques et de la Transition Ecologique (DLCCTE– Côte d'Ivoire)
Ajoutez une ligne pour chaque partie prenante supplémentaire, le cas échéant.	Orientations politiques en matière de changement climatique et de surveillance des émissions de gaz à effet de serre
Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire Aéronautique et Météorologique (SODEXAM)	Fournir des services d'information météorologique et climatique, y compris la gestion des connaissances et de l'information sur le climat
Parties Prenantes <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère en charge de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique</li> <li>- Ministère en charge de l'Agriculture</li> <li>- Ministère en charge de l'Energie</li> <li>- Ministère en charge de la Recherche Scientifique</li> <li>- Ministère en charge de la Santé</li> <li>- Ministère en charge des Eaux et Forêts</li> </ul>	Fournir des informations transversales et sectorielles

**Conformité avec les priorités nationales (2 000 caractères maximum, espaces compris) :**

La nature ascendante de l'Accord de Paris s'éloigne du cadre centralisé de comptabilité et de reporting du Protocole de Kyoto et permet aux pays de choisir la manière de rendre compte de leurs progrès - en termes de métriques, de forme et de protocole technique. Avec une telle hétérogénéité, il est encore plus complexe de parvenir à la transparence. Il en va de même pour la capacité de la Côte d'Ivoire à suivre sa propre action climatique et les progrès accomplis dans la réalisation de ses objectifs nationaux. La mesure et la divulgation transparentes des progrès nationaux vers les objectifs d'adaptation sont nécessaires pour renforcer l'ambition climatique au fil du temps.

Les éléments de l'Accord de Paris et les flux d'informations connexes donnent un aperçu des principaux éléments de mise en œuvre de l'Accord de Paris et des activités liées aux mesures d'atténuation, à l'adaptation et au développement durable. Ces éléments sont devenus des composantes essentielles du système national d'action climatique - régi par des entités institutionnelles - mais peuvent également être considérés comme des bases de données destinées à faciliter l'échange d'informations nécessaires à la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la CDN, de la Côte d'Ivoire doit comptabiliser les tonnes de GES qu'il émet à partir de différentes sources dans un inventaire national des GES. Les politiques et mesures nationales décrivent l'action nationale que le pays a choisi de mettre en œuvre pour atteindre son objectif CDN.

Le gouvernement de la Côte d'Ivoire a réalisé des progrès considérables dans la mise en œuvre de son premier INDC, qui a été opérationnel de 2015 à 2017. La INDC a aidé le pays à atteindre ses objectifs nationaux et à remplir ses obligations internationales dans le cadre de la CCNUCC. Il a identifié 32 actions prioritaires, dont Huit actions d'atténuation et vingt-quatre actions d'habilitation dans les domaines du financement climatique, de la gestion des connaissances, de la législation et de la politique, et de la mesure des performances. Sept actions ont été achevées, vingt-cinq étaient en cours de réalisation en mai 2017, et nombre d'entre elles ont été reportées dans le CDN 2017-2022. Six actions n'ont pas progressé, dont cinq dans le cadre de la sous-composante de la mesure nationale des performances et des avantages. La Côte d'Ivoire figure parmi les pays dotés des cadres politiques et réglementaires les plus solides d'Afrique.

Document de référence (précisez la date dudit document)	Extrait (précisez le numéro du chapitre, de la page, etc.)
<p><b>INDC</b></p>	<p><a href="https://www.google.com/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=&amp;cad=rja&amp;uact=8&amp;ved=2ahUKEwjn2o6B44eEAXUTUaQEHfrKA9wQFnoECBcQAQ&amp;url=https%3A%2F%2Finfo.ndp.org%2Fdocs%2Fpdc%2FDocuments%2FCIV%2FRapport%2520final%2520INDC%25201.doc&amp;usg=AOvVaw15vDJphJyprZKceVnChfwt&amp;opi=89978449">https://www.google.com/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=&amp;cad=rja&amp;uact=8&amp;ved=2ahUKEwjn2o6B44eEAXUTUaQEHfrKA9wQFnoECBcQAQ&amp;url=https%3A%2F%2Finfo.ndp.org%2Fdocs%2Fpdc%2FDocuments%2FCIV%2FRapport%2520final%2520INDC%25201.doc&amp;usg=AOvVaw15vDJphJyprZKceVnChfwt&amp;opi=89978449</a></p> <p>La Côte d'Ivoire s'est engagée à renforcer son ambition en matière d'adaptation et atténuation en s'engageant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la production, le conditionnement, l'adoption et l'utilisation à grande échelle des informations climatiques dans la prise de décision et la planification dans les secteurs et les comités avec des systèmes d'alerte précoce robustes</li> <li>- Améliorer l'adoption des technologies d'adaptation et l'atténuation, en particulier par les femmes, les jeunes et d'autres groupes vulnérables, en intégrant les connaissances scientifiques et indigènes</li> <li>- Renforcer les outils de suivi, d'évaluation et d'apprentissage en matière d'adaptation aux niveaux national et régional, y compris pour les acteurs non étatiques.</li> </ul>
<p><b>CDN 1</b></p>	<p><a href="https://faolex.fao.org/docs/pdf/lvc188168.pdf">https://faolex.fao.org/docs/pdf/lvc188168.pdf</a></p> <p>Soutenir l'innovation et le développement de technologies appropriées et des capacités appropriées qui favorisent un développement résilient au changement climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pour relever les défis du changement climatique, il faut une application innovante de la technologie et de la science, adaptée aux besoins et aux risques locaux.</li> <li>- Promouvoir et faciliter le transfert de technologies appropriées vers les plus vulnérables</li> </ul>
<p><b>CDN 2</b></p>	<p><a href="https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/CDN_CIV_2022.pdf">https://unfccc.int/sites/default/files/NDC/2022-06/CDN_CIV_2022.pdf</a></p> <p>La Côte d'Ivoire s'est engagée à renforcer la résilience au changement climatique en vue de la réalisation de Vision 2030 en intégrant le changement climatique dans les plans à moyen terme (PMT) et en mettant en œuvre des mesures d'adaptation.</p> <p>La réalisation de la CDN dépend du soutien international sous forme de</p>

	financement, d'investissement, de développement et de transfert de technologies et de développement des capacités.
Contribution déterminée au niveau national (CDN)	Les requêtes d'assistance technique auprès du CTCN doivent systématiquement être conformes et contribuer directement à la mise en œuvre de la CDN. Veuillez inclure une référence directe à la CDN/CPDN (chapitre, numéro de page, etc.).
Évaluation des besoins technologiques	Rapport National EBT Atténuation 2013 Rapport National EBT Adaptation 2013
Plans nationaux d'adaptation	
Mesures d'atténuation appropriées au niveau national	
Autres documents de référence, le cas échéant	

**Développement de la requête** (2 000 caractères maximum, espaces compris) :

La Direction de la Lutte contre les Changements Climatiques et de la Transition Ecologique (DLCCTE) a été créée par décret n°60-365 du 16 Aout 2016 du Conseil des Ministres du 02 Novembre 2016, suite à l'adoption de l'Accord de Paris sur le climat en 2016 par la Côte d'Ivoire.

Elle est chargée de :

- veiller à la mise en cohérence des politiques et stratégies sectorielles de la transition écologique ;
- contribuer à la mise en place d'une veille stratégique visant à assurer et à consolider la transition écologique sectorielle ;
- veiller à la synergie d'actions entre les piliers socioéconomiques de développement, en alignement aux engagements du pays sur le climat ;
- garantir la prise en compte optimale des concepts liés à la transition écologique dans l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi du Plan National de Développement ;
- participer aux rencontres et processus relatifs à [environnement et au développement durable ;
- contribuer au respect des engagements nationaux et internationaux en matière de lutte contre les changements climatiques ;
- veiller à la mobilisation effective et au renforcement des capacités de toutes les parties prenantes en matière de transition écologique.
- assurer le suivi et l'évaluation du développement et de la promotion de technologies vertes et des modes de consommation et de production responsables ;
- coordonner l'élaboration des politiques et stratégies sectorielles de lutte contre la pollution atmosphérique ;
- réaliser les cadastres d'émissions des polluants atmosphériques dans les grandes villes de Côte d'Ivoire ;
- évaluer les actions de lutte contre la pollution de l'air et de réduction de l'exposition de la population à la pollution de l'air ;
- accompagner les décideurs par l'évaluation des actions de lutte contre la pollution de l'air et de réduction de l'exposition de la population à la pollution de l'air ;
- informer et de sensibiliser la population et les acteurs locaux au quotidien et en cas d'épisodes de pollution ;
- mettre en place un cadre de dialogue permanent entre la recherche scientifique et les décideurs politiques en matière de pollution atmosphérique,

- contribuer, en lien avec le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, à la prévention des risques sanitaires liés à la pollution de l'air ;
- participer à l'élaboration des normes de la qualité de l'air et de veiller, en relation avec l'Agence Nationale de l'Environnement et le Centre Ivoirien Antipollution au respect des normes requises ;
- mettre en oeuvre les conventions internationales et accords multilatéraux environnementaux sur la pollution atmosphérique.

Il a fallu plusieurs réunions avec l'END, sous la direction du Dr ASSAMOI Abe Yapo Eric-Michel, pour être convaincu de la faisabilité du projet. Et après une évaluation rigoureuse de la pertinence de cette proposition pour soumettre une demande d'assistance technique au CTCN, il a été conclu que ce projet n'est pas seulement aligné sur les objectifs INDC du pays, mais qu'il bénéficierait également à une proportion importante de nos jeunes qui maîtrisent la technologie si ce projet était couronné de succès à l'avenir. Le NDE a exprimé sa volonté d'aider de toutes les manières possibles à affermir la conception de cette demande d'assistance technique.

#### Documents généraux et autres informations utiles :

##### Documents pertinents :

- Rapports Nationaux EBT 2013
- Programme National de Développement 2021-2025
- Contributions déterminées au niveau national 2022
- Vision 2030
- Agenda 2030 pour le développement durable
- Agenda 2063 de l'Union africaine
- Accord de Paris

La demande n'a pas été élaborée avec la contribution ou le soutien de l'incubateur de demandes du CTCN.

#### **FACULTATIF : Liens avec le Programme de préparation du Fonds vert pour le climat**

Le CTCN collabore avec le Fonds vert pour le climat (GCF) en vue de faciliter l'accès à des technologies respectueuses de l'environnement permettant de lutter contre le changement climatique et ses effets, en fournissant notamment aux pays une aide directe à la préparation par l'intermédiaire des autorités nationales désignées par le GCF. Ces interventions sont conformes aux directives du Conseil du GCF (Décision B.14/02) et de la CCNUCC (en particulier les paragraphes 4 et 7 de la Décision 14/CP.22 sur les relations entre le Mécanisme technologique et le mécanisme financier de la Convention<sup>2</sup>).

À ce titre, le CTCN met actuellement en oeuvre plusieurs projets d'assistance technique financés par les fonds de préparation du GCF, par l'intermédiaire de l'Autorité nationale désignée (AND) du pays bénéficiaire pour le GCF. Toute demande d'aide formulée auprès du GCF, y compris le montant, est soumise aux conditions générales du GCF et doit être élaborée conjointement avec l'AND.

Indiquez si la requête a reçu l'autorisation préalable de l'AND en vue de l'obtention d'une aide à la

<sup>2</sup> Voir [https://unfccc.int/files/meetings/marrakech\\_nov\\_2016/application/pdf/auv\\_cop22\\_i8b\\_tm\\_fm.pdf](https://unfccc.int/files/meetings/marrakech_nov_2016/application/pdf/auv_cop22_i8b_tm_fm.pdf).

préparation auprès du GCF.

**Engagement initial** : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué à l'élaboration de la présente requête et participera aux prochaines étapes des négociations de l'accord officiel pour l'obtention d'une aide à la préparation auprès du GCF.

**Engagement avancé (préférable)** : l'AND du pays requérant, désignée par le GCF, a contribué directement à l'élaboration de la présente requête et fait partie des cosignataires. Par cette signature, l'AND consent provisoirement à ce que le pays requérant ait recours aux fonds nationaux de préparation pour appuyer la mise en œuvre de l'assistance technique.

Nom de l'AND :

Organisation de l'AND :

Date :

Signature :

**Suivi et impact de l'assistance technique :**

En signant cette requête, je confirme que des processus sont en place dans le pays requérant afin d'assurer le suivi et l'évaluation de l'assistance technique fournie par le CTCN. Je comprends que ces processus seront explicitement identifiés dans le plan de réponse du CTCN et utilisés dans le pays pour contrôler la mise en œuvre de l'assistance technique, dans le respect des procédures standard du CTCN. Je comprends, qu'une fois l'assistance mise en œuvre, je soutiendrai les efforts du CTCN pour mesurer le succès et les effets du soutien apporté, y compris ses impacts à court, moyen et long terme dans le pays requérant.

**Signature :**

Nom de l'END : KOUADIO KUMASSI PHILIPPE

Date : 27/03/2024

Signature :



**LE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI DOIT ÊTRE RETOURNÉ PAR COURRIEL À L'ADRESSE**  
**[CTCN@UNEP.ORG](mailto:CTCN@UNEP.ORG)**

L'équipe du CTCN se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous guider dans le processus de candidature.